

Dieu. Mais le plus souvent elles meurent sur terre, et leur mort est une nouvelle calamité. Dès que les mâles ont pu se rendre maîtres de leurs femelles, et qu'ils les ont fécondées, ils sentent leurs entrailles dévorées par une ardeur violente. Ils volent vers l'eau la plus prochaine; ils s'y plongent pour se rafraîchir; mais leurs ailes, une fois mouillées, n'ont plus assez d'élasticité pour les enlever, et presque toujours ils se noient. Quand ils se sont jetés dans une rivière, cela est sans inconvénient, l'eau emporte leurs cadavres à la mer; mais quand ils se sont abattus sur une eau dormante, sur un puits, sur une fontaine, leurs cadavres, en se corrompant, les infectent et les empoisonnent.

Quant à la femelle, après avoir déposé ses œufs, elle est tellement épuisée, qu'il lui reste à peine la force de s'élever et d'aller mourir à peu de distance. Quelquefois on a vu leurs corps, amoncelés à une hauteur qui surpassait celle du genou, couvrir une grande étendue de terrain; et les miasmes qui, sous ce ciel brûlant, s'exhalaient de cette masse énorme d'insectes en putréfaction, ont causé de terribles épidémies (*).

Ces terribles insectes ont presque toujours pris naissance dans les pâturages, qui, s'il faut en croire quelques économistes, renfermeraient encore une autre cause de ruine pour l'agriculture. Les troupeaux voyageurs de l'Espagne seraient aussi un fléau pour les cultivateurs. Il est vrai que d'autres écrivains considèrent les brebis ambulantes comme une des richesses les plus réelles du pays. De quel côté se trouve la vérité?

(*) On lit dans les journaux imprimés à Madrid dans les premiers jours du mois de juin 1841, que plusieurs provinces d'Espagne ont été ravagées par les sauterelles, mais que ce fléau ne les a pas toutes également affligées. Ainsi dans la province de Ciudad-Réal, on n'a enterré que 375,000 livres pesant de sauterelles, tandis que dans le royaume de Jaën, séparé de la Manche par la Sierra-Morena, on en a enfoui plus de deux millions cinq cent mille livres. *Le Temps* du 11 juin 1841.

Il y a en Espagne deux espèces de brebis. Les unes dont la laine est commune: celles-là ne sortent pas du pays où elles naissent; les autres, dont la laine est fine et qui voyagent tous les ans. Elles passent les chaleurs sur les montagnes, et descendent pendant l'hiver dans les prairies chaudes de la Manche, de l'Estramadure et de l'Andalousie. En 1790, on ne portait pas le nombre de ces brebis ambulantes à moins de cinq millions; mais les guerres dont la Péninsule a été le théâtre doivent l'avoir considérablement réduit.

La manière dont se fait cette migration a toujours été réglée par les lois. Dès les premiers temps de la monarchie espagnole, les propriétaires de troupeaux ambulants ont, sous le nom de conseil de la *mesta*, formé une nombreuse et puissante association. C'était une espèce de maîtrise qui avait ses officiers, ses administrateurs, et même ses tribunaux particuliers. Les lettres de privilèges accordées par Alphonse XI (*) parlent de cette institution comme d'une société établie depuis longtemps.

Le conseil de la *mesta* se divisait en quatre quadrilles, qui prenaient les noms de Soria, Cuenca, Ségovie et Léon. L'association, ou plutôt la fraternité (*la hermandad*) de la *mesta*, avait tous les ans une assemblée générale, et chaque quadrille choisissait à son tour le lieu de la réunion. Les délibérations n'étaient considérées comme valables que si quarante membres ou frères au moins y avaient pris part. Pour avoir droit de voter dans les affaires du conseil, il fallait posséder depuis plus d'une année cent cinquante têtes de bétail ambulant, brebis, moutons ou chèvres. Chaque quadrille élisait quatre représentants ou *apartados*, et le conseil des seize *apartados* s'occupait de l'administration de la société, de la décision des affaires urgentes, ou de celles qui lui

(*) Le samedi 2 septembre 1311: Libro de las leyes y privilegios del honrado consejo de la mesta. F^o. Madrid, 1639.

étaient envoyées par l'assemblée générale.

Il y avait en outre quatre *contadores*, quatre sous-contadores, quatre alcades d'appel, quatre alcades de première instance. Chaque quadrille nommait un de ces officiers. Il y avait enfin un trésorier général, un secrétaire d'appel et un secrétaire ordinaire, élus à tour de rôle par chacun des quadrilles.

Les alcades connaissaient de toutes les difficultés qui pouvaient naître entre les frères de la mesta, relativement à la conduite ou à l'alimentation des troupeaux. Ils jugeaient aussi les procès qui s'élevaient entre les bergers pour injures, rixes ou blessures. Au reste, la procédure était toujours sommaire. La loi (*) veut que les bergers s'expliquent en personne. Elle condamne à trois cents maravedis d'amende la partie qui produit des moyens écrits; l'avocat qui a prêté son ministère pour rédiger un mémoire dans ces affaires, peut même être condamné à la même peine : tout doit être oral. Il n'y a d'exception que pour les causes graves, et lorsque le juge lui-même l'a ordonné.

La juridiction des alcades de la mesta s'étendait aussi sur les bergers des troupeaux sédentaires de la plaine, mais dans trois cas seulement : lorsqu'ils avaient voulu faire des *mestas*, c'est-à-dire, se réunir en conseil et faire errer leurs brebis ; lorsqu'ils avaient introduit des troupeaux malades dans les pâtis communs ; lorsqu'ils s'emparaient des herbages dont les bergers de la mesta étaient en possession. Les endroits où devaient pâturer les brebis ambulantes étaient réglés par les lois ; et il ne faut pas croire, comme l'ont écrit quelques auteurs, que ce droit de pâture s'étendit sur toutes les terres indistinctement. La loi ordonne que les troupeaux circulent sans être inquiétés dans toutes les parties du royaume, broutant les herbes, buvant les eaux, à la

condition de ne faire de dommage ni aux moissons, ni aux vignes, ni aux autres endroits qui ont des bornes (*).

Le droit de pâture ne s'exerçait donc que sur les terres vagues et incultes, sur des propriétés louées par les *contadores* pour le compte de la mesta, et sur des prairies assujetties à cette servitude, de même que nous avons en France des terres soumises aux droits d'herbage, de pacage et de paison ; des bois grevés de droits d'usage, de pâturage, de parcours, de panage et de glandée. Quelques économistes se sont évertués à démontrer que la mesta causait d'immenses préjudices à l'agriculture, et que ces terres produiraient beaucoup davantage si on les semait en céréales. Mais a-t-on le moyen de les défricher ? Il ne faut pas perdre de vue que plus des trois quarts de l'Espagne sont incultes. A-t-on des bras pour les labourer, des fumiers pour les amender, de l'eau pour les arroser ? Et puis, à quoi servirait de faire produire à la terre tant de blé, dans un pays qui déjà en produit plus qu'il n'en consomme, et qui, manquant de chemins et de moyens de transport, ne peut exporter ses récoltes. Il n'est pas rare, lorsque plusieurs années ont été trop abondantes, de voir des fermiers castillans réduits à jeter une partie de leur grain, parce qu'il ne se vend pas au marché voisin, et que la difficulté des transports ne leur permet pas de le voiturer autre part. C'est là un inconvénient qui n'existe pas avec une denrée qui marche. Chaque année, les brebis ambulantes apportent leurs toisons à Ségovie ou sur quelque autre marché, et toujours elles s'y vendent.

La loi s'était aussi occupée de distribuer les pâturages communs entre les frères de la mesta. Des alcades

(*) Loi I, titre XIV, livre III de la Recopilacion de don Ferdinand II.

(*) ... Manda el-Rey..... que anden salvos e seguros por todas partes de sus reynos e pascan las yervas e bevan las aguas : e non faziendo daños en mieses, nin en viñas, nin en otros lugares *acotados* Partida III, tit. 18, ley 19.

spéciaux (*) délivraient à chacun d'eux la portion qu'il devait occuper. Lorsqu'un berger avait trouvé une terre vague, et que, pendant une année, il y avait fait paître son troupeau sans être trouble; quand il avait joui, comme disent les légistes espagnols, *en paz y en faz*, en paix et à visage découvert, il avait acquis le droit de conduire, les années suivantes, son troupeau dans le même lieu. Ce n'était pas un privilège qui appartînt au berger, car il ne pouvait pas le transmettre; c'était un droit inhérent à l'existence du troupeau lui-même; et le droit s'éteignait si le troupeau venait à périr. Au reste, la mémoire avec laquelle les brebis ambulantes reconnaissent leurs pâturages est un fait digne de remarque. Chaque année, à la même époque, elles font le même voyage, elles suivent le même chemin, s'arrêtent d'elles-mêmes aux endroits où elles se sont arrêtées l'année précédente; et ce ne serait pas sans peine que le berger pourrait les déterminer à aller plus loin.

C'est au mois de septembre que les troupeaux quittent les lieux élevés pour descendre dans les plaines; les chemins, en Espagne, ne sont pas très larges, et ils seraient beaucoup trop étroits pour le passage des moutons. Les propriétaires riverains sont donc obligés de laisser de chaque côté de la route un certain espace libre, c'est ce qu'on appelle *las cañadas*. Cette voie réservée aux troupeaux doit avoir de largeur six *sogas* de quarante-cinq palmes chacune; ce qui représente environ quatre-vingt-dix pieds. Il n'est permis aux bergers ni de s'écarter de ce chemin, ni de s'arrêter. Si cependant la crue imprévue de quelque courant d'eau les empêche d'avancer, ils peuvent séjourner pendant quelque temps; mais on leur désigne un terrain dont ils ne peuvent dépasser les limites, sous peine de trente moutons d'amende; et, dans tous les cas, ils doivent payer au propriétaire une indemnité proportionnée au dom-

mage que lui cause (*) leur séjour.

On dit que les *cañadas*, qui ne produisent que de l'herbe, sont autant de terrain perdu pour l'agriculture. Elles n'ont que quatre-vingt-dix pieds de largeur, et on les signale comme un mal; mais si de larges routes sont un mal pour l'agriculture, que dira-t-on de nos routes françaises? Il faut bien d'ailleurs que les pâturages donnent un produit qui se rapproche beaucoup de celui des terres à blé, car il n'est pas rare de voir, en Andalousie, un propriétaire louer ses terres uniquement pour la pâture des moutons, parce que les pasteurs lui en donnent un prix supérieur à celui que pourrait lui rendre le fermier qui les cultive. Cette circonstance est même si fréquente, que les Espagnols ont fait le verbe *dehesar*, pour exprimer l'action de mettre en pâture des terres qui étaient précédemment cultivées. On a été jusqu'à incendier les bois pour les convertir en pâtis; et il a fallu une loi pour détruire cet abus. Poursuivre les incendiaires eût été chose assez inutile, car il est bien difficile de les saisir, mais on défendit de laisser paître quelque espèce de bestiaux que ce fût dans les bois qui avaient été brûlés; et les incendies cessèrent (**). Les migrations continuelles des brebis causeraient-elles réellement du tort à l'agriculture? C'est une question que nous n'osons pas résoudre. On a beaucoup déclamé contre l'institution de la mesta. Mais c'est au temps où l'agriculture était le plus florissante que la mesta était aussi le plus puissante et la plus riche. L'Espagne alors produisait les plus belles laines de l'Europe. Maintenant on a conservé seulement les lois sur les *cañadas*; le conseil de la mesta n'existe plus. Les propriétaires de brebis errantes y ont perdu quelques privilèges. Mais l'agriculture y a-t-elle gagné?

Puisque nous parlons des productions animales de l'Espagne, nous ne

(*) Tit. 40 del libro de la leyes de la mesta.

(**) Recopilacion de Felipe II. Libro VII, t. VII, ley 21.

(*) Alcaldes entregadores.

saurions nous dispenser de dire un mot du nombre et de la beauté de ses chevaux. Dès la plus haute antiquité, leur élégance et leur vitesse étaient devenues proverbiales; aussi on a prétendu que le nom *spania* venait des mots *ispah*, chevaux, et *ania*, contrée. Employé dans les langues de l'Orient, le nom d'*Ispahan* n'a pas une autre signification. Les chevaux de la Péninsule étaient tellement estimés, que les Romains faisaient venir des bords du Boëtis et du Tage ceux qui devaient concourir dans le cirque. L'abondance et la bonté des coursiers avaient fait des indigènes des écuyers parfaits. Leur adresse à cet égard avait quelque chose de merveilleux. Souvent un cavalier conduisait deux chevaux, et voltigeait avec une grande aisance de l'un sur l'autre; ils excelaient aussi à conduire des chars. L'histoire a conservé le souvenir d'un Espagnol nommé Dioclès, qui fit à Rome le désespoir de tous ses émules. Il gagna mille fois le premier prix; huit cent soixante et une fois le second; cinq cent soixante et seize le troisième, et quatre-vingt-dix-neuf fois le dernier; en sorte qu'il fut deux mille cinq cent vingt-six fois vainqueur. Il concourut en tout trois mille huit cent soixante et dix-sept fois.

Les haras des bords du Guadalquivir avaient déjà la renommée qu'ils ont conservée jusqu'au commencement de notre siècle, et qu'ils n'ont perdue que par suite des longues guerres qui ont dévasté la Péninsule. Aussi les villes qui se trouvaient près de ce fleuve frappaient-elles, sur presque toutes leurs monnaies, une tête de cheval. Les cités des côtes de la Méditerranée mettaient sur les leurs des poissons ou un coquillage; c'est qu'en Espagne la terre n'était pas seule féconde, et que les eaux renfermaient aussi d'abondantes richesses. Les côtes de la Galice, de la Biscaye et du Portugal fourmillent de sardines et de saurons. Dans presque toutes ces rivières, on trouve des truites d'un goût délicieux. Du temps des Phéniciens et des Carthaginois, les côtes de l'Anda-

lousie étaient renommées pour la grande quantité de thons qu'on y prenait.

Les Maures, qui, à leur tour, se sont beaucoup occupés de cette pêche, l'ont appelée *al-madraba*. De ce mot, les Provençaux et les Catalans ont fait celui de madrague, en usage pour désigner les filets qu'on y emploie. C'est près du cap de Trafalgar et de la ville de Conil qu'elle est surtout abondante. Aux mois de mai et de juin, les thons s'approchent des côtes pour déposer leur frai; ils viennent par bancs d'un à deux mille, et quelquefois davantage. Voici comment cette pêche se pratique: Les pêcheurs montent six ou sept nacelles qui se placent assez éloignées l'une de l'autre, et de manière à former un croissant; deux d'entre elles restent près de terre, tandis que la plus éloignée se trouve à un quart de lieue: un homme, placé à terre sur une élévation, guette l'arrivée de ces poissons qui font beaucoup de bruit en nageant, et qui agitent tellement l'eau, qu'il est facile de les apercevoir de plus d'une lieue. On peut même déterminer à peu près leur nombre. Aussitôt que celui qui fait le guet voit les thons s'approcher des bateaux, il donne le signal, et les deux barques qui sont aux extrémités jettent leurs filets en s'avancant dans la mer, de manière à se rejoindre après avoir entouré le banc de poissons. Ce premier filet, qui est fait en corde de sparterie, se nomme *açadal*. Les thons pourraient facilement le rompre; mais ils sont si timides qu'ils se laissent effrayer par le moindre objet. Aussi, quoique très-léger, ce filet suffit-il pour les arrêter, et pour laisser à une autre barque plus grande le temps de jeter à l'entour de l'açadal un second filet, fait en grosses cordes de chanvre, qu'on appelle la grosse enceinte (*la cinta gorda*). Celui-ci est destiné à tirer les thons à terre. Il faut environ deux cents hommes pour le haler. A mesure que les poissons amenés près de terre se trouvent plus resserrés, ils s'agitent plus violemment, ils se blessent en se frappant l'un l'autre;

et l'écume, qui tout autour d'eux était jusqu'alors restée blanche, devient rose et sanglante. Lorsqu'enfin ils sont tout à fait près de terre, des hommes nus entrent dans l'eau jusqu'aux genoux. Chacun d'eux est armé d'un long harpon, auquel est attaché un câble. Lorsqu'un thon est harponné, il faut que trois ou quatre personnes saisissent la corde pour le traîner à terre, car une seule ne le pourrait pas. Il arrive même quelquefois, lorsque le harponneur tient la corde attachée autour de son bras, que le poisson entraîne le pêcheur à la mer. Quelques-uns ont tant de force, qu'il ne faut pas moins de dix hommes pour s'en emparer. Au reste, on ne fait pas partout usage des mêmes moyens. Dans le golfe de Biscaye, on les pêche à l'hameçon; mais, avec la madrague, on en prend, sur la seule côte de Conil, jusqu'à cinquante mille en une saison, qui ne dure que deux mois.

L'Espagne a des côtes, des rivières poissonneuses, une terre fertile; les métaux s'y trouvent en plus grande abondance que dans aucune autre contrée de l'ancien continent. La même terre y réunit les fruits de l'Europe, le coton, la canne à sucre de l'Asie, et le dattier de l'Afrique; l'oranger, cette pomme d'or des Hespérides, embaume encore ses vergers; ses champs, ses monts, fourmillent de gibier; ses troupeaux, ses coursiers sont nombreux, d'une espèce supérieure. Avec tant de richesses, comment se fait-il que l'Espagne soit si misérable? La nature l'a traitée en enfant chéri. C'est donc aux fautes des hommes, c'est donc à de mauvaises institutions qu'il faut demander le secret de sa décadence et de sa pauvreté.

DES PREMIERS HABITANTS DE L'ESPAGNE ET
DE SES ANCIENNES DIVISIONS TERRI-
TORIALES.

L'histoire ne nous apprend rien de positif sur les peuples qui les premiers ont habité l'Espagne. Il existe quelques rares monuments qui sont évidemment antérieurs à l'arrivée des Phéniciens et à celle des Grecs; mais on

ne sait à qui les attribuer (*). On voit près d'Olerda des niches taillées dans le roc, qui par leur forme semblent n'avoir pu servir qu'à recevoir des cadavres. On y reconnaît la place de la tête, celle des épaules. Ces sépultures ne sont pas phéniciennes. On a retrouvé à Cadix d'anciens tombeaux attribués aux Phéniciens (**). Ils avaient la forme d'une petite citerne, où un corps seulement pouvait tenir. Ils étaient revêtus intérieurement d'une grossière mosaïque. Il y en avait aussi de construits simplement en pierre et sans aucun revêtement; mais tous avaient la même forme.

Les sépultures d'Olerda ne sauraient avoir davantage une origine grecque ou romaine, car les Grecs et les Romains étaient dans l'usage de brûler les morts, et si quelques familles avaient, il est vrai, conservé la coutume antique de rendre à la terre les dépouilles mortelles de leurs ancêtres (***), leurs tombeaux n'ont aucune analogie avec ceux dont nous parlons.

On ne saurait davantage les attribuer aux Celtes, car dans les monuments celtes qu'on a ouverts, et dans ceux que le hasard fait encore trouver de temps en temps, les morts étaient couchés. Au contraire, dans les sépultures d'Olerda, les tombes creusées sur la face escarpée du rocher sont disposées de manière à ce que les cadavres n'aient pu être placés que debout. Elles appartiennent donc à quelque nation dont l'histoire n'a pas conservé le souvenir.

Il existe aussi dans la Péninsule des restes de constructions gigantesques: une partie des murailles de Tarragone

(*) Voir la planche 12.

(**) *Antigüedades gaditanas* por Juan Baptista Suarez Salazar.

(***) Pline, *Historiæ naturalis* lib. vii, cap. 54. *Ipsum cremare, apud Romanos non fuit veteris instituti: terra condebatur. At postquam longinquis bellis obrutos erui cognovere, tunc institutum. Et tamquam multæ familiæ priscos servavere ritus: sicut in Corneliâ nemo ante Syllam dicere crematum traditur crematus. Idque voluisse veritum talionem, eruto C. Marii cadaver.*

est encore assise sur un assemblage irrégulier de blocs énormes de roches, dont quelques-unes n'ont pas moins de treize pieds de long sur huit de large et de haut. Les portes n'y sont point cintrées; mais, de même que dans les monuments égyptiens ou druidiques, la voûte est formée par une pierre posée à plat. Ces murailles présentent quelques caractères des constructions pélasgiques. Faut-il penser que les Pélasges ont été les fondateurs de quelques villes de la Péninsule? Le fait est possible; mais on ne saurait le regarder comme entièrement prouvé.

Quelques auteurs prétendent que l'Espagne aurait été peuplée par Tubal, un des fils de Japhet. C'est de lui qu'elle tiendrait le premier nom sous lequel elle a été connue, celui de Sé-tubalie; mais cette origine, qui ne repose sur aucune preuve, sur aucune conjecture raisonnable, doit être classée au nombre des fables inventées au moyen âge par l'ignorance et la superstition. Plus tard, nous en chercherons la source, et nous en discuterons le mérite.

Les Hébreux donnaient à l'Espagne le nom de Sepharad, mot qui, dit-on, signifie le confin ou l'extrémité. Les Grecs l'appellèrent l'Hespérie, c'est-à-dire, l'occident. Quant au nom d'Espagne, *Hispania*, il paraît aussi d'origine grecque. Il pourrait bien venir de *hē spania*, la clair-semée.

On a aussi appelé l'Espagne *Ibérie*. M. de Humboldt a écrit une savante dissertation pour prouver d'abord que les premiers habitants de la Péninsule sont les Basques; ensuite que ces aborigènes portaient dès le principe le nom d'Ibères. Si la première de ces deux propositions n'est pas entièrement démontrée, au moins est-elle extrêmement probable. Dans toutes les parties de l'Espagne, on retrouve des villes dont les noms sont formés de mots basques. Ainsi, Basturi veut dire, dans leur langue, beaucoup d'eau. *Ili berri* signifie ville neuve. L'antiquité des Basques ne saurait donc sérieusement être contestée. Maintenant

ont-ils porté le nom d'Ibères? Est-ce à cause d'eux que la Péninsule a été appelée Ibérie? Cette question est beaucoup plus douteuse. Les Basques, dans leur langue, ne se donnent pas à eux-mêmes le nom d'Ibères, mais bien celui d'Escuaraz; d'ailleurs, M. Charles Romey a, dans son *Histoire d'Espagne*, réuni beaucoup de preuves pour démontrer que l'expression *iber* est d'origine celtique, et n'est autre que le mot *aber*, qui signifie *onde* et *havre*. On le retrouve en effet, ainsi que ses composés, partout où les Celtes se sont établis. Cette partie de l'Asie qui est le long du Caucase, et que nous appelons aujourd'hui la Géorgie, se nommait autrefois l'Ibérie. Dans la Thrace, on retrouve un fleuve appelé l'Hèbre. Le mot *aber*, très-peu altéré, est resté dans la langue française. Pour désigner l'embouchure d'une rivière, on dit un havre. Il y avait en Espagne deux fleuves du nom d'Iber, l'un qui se jette dans la Méditerranée: c'est l'Èbre de nos jours; l'autre qui, d'après les passages du Périple d'Himilcon, se jette dans l'Océan. Ces fleuves avaient probablement donné aux pays qui les environnent le nom d'Ibérie, qu'on a ensuite étendu à toute la Péninsule. Ce qui rend l'opinion de M. Romey encore plus vraisemblable, c'est qu'en Espagne on trouvait des Celtibères. On a longtemps entendu ce nom comme représentant cette idée: Celtes mélangés aux Ibères. On n'a pas fait attention que les Celtes étaient dans l'usage de joindre à leur nom la désignation de la contrée qu'ils habitaient. Ainsi on connaissait les Ceilt-Tor (Celtorii), les Celtes de la montagne; les Ceiltac'h, les Celtes de la plaine. Les Celtibères ou Ceilt-Aber sont donc tout simplement les Celtes du fleuve.

C'est dans l'antiquité la plus reculée qu'eut lieu en Espagne l'invasion des Celtes. Déjà, dans le Périple d'Himilcon, le nom de Celtes est donné aux habitants de la Péninsule. Dans le récit de cette navigation entreprise par l'amiral carthaginois au delà des Colannes d'Hercule, 440 ans avant l'ère

chrétienne, on trouve ce passage : « Là où les flots de l'Océan se pressent et se heurtent pour s'introduire dans le bassin de notre mer, commence le golfe Atlantique, là est la ville de Gadir, nommée autrefois Tartessus. Là sont les Colonnes d'Hercule, Abila et Calpé. Les terres voisines, à gauche, appartiennent à la Libye; l'autre région (dans sa partie la plus éloignée) est exposée au vent bruyant du nord. Les Celtes l'occupent. »

L'historien Éphore, qui écrivait 340 ans avant la naissance du Christ, comprenait l'Espagne presque entière dans le pays habité par les Celtes.

Cette nation, après avoir envahi l'Espagne, se fractionna en une foule de peuplades qui tirèrent leur nom de la nature des lieux où elles s'étaient établies. Il est donc très-difficile d'expliquer comment la Péninsule était divisée.

Il manque bien des éléments pour reconstruire avec certitude la carte de l'Espagne antique. Sur beaucoup de points, on en est réduit à de simples conjectures. D'ailleurs, pendant le laps de temps considérable qui a précédé les guerres puniques, les noms et les limites ont dû varier plusieurs fois, et la confusion qui résulte de ces changements n'est pas la moindre des difficultés. Ce serait une erreur de croire qu'on trouvait alors dans toute la Péninsule une nation unique, ayant un même origine, des lois générales et un centre de gouvernement. On se tromperait même beaucoup si on pensait que tous les habitants se donnaient un même nom; enfin, qu'il y avait une espèce quelconque d'unité nationale. On rencontrait, à la vérité, quelques noms de races, comme les Vascons, cantonnés déjà à cette époque au pied des Pyrénées, à l'endroit où s'étendent aujourd'hui la Navarre et les provinces basques; les Celtibères, les Bastules, les Turditains; mais ces races elles-mêmes ne formaient pas des peuples distincts, des corps de nation. La plupart des peuplades étaient maitresses chez elles. A la vérité, quelques

cités plus puissantes que les autres avaient fondé des villes sur le territoire qui les environnait, ou bien elles avaient soumis quelques-uns de leurs voisins. Ces agrégations de villes formaient de petites souverainetés; les chefs-lieux de ces petits États imposaient leurs lois aux villes qui se trouvaient dans leur dépendance, et elles y percevaient un impôt. Voilà pourquoi plus tard les Romains avaient divisé l'Espagne en villes *stipendiatæ* et *stipendiariæ*, c'est-à-dire, qui payaient ou qui étaient payées. Avant l'arrivée des Romains, ces villes, colonisées par les Phéniciens, se nommaient des Bahalats, ce qui correspond parfaitement au mot de souveraineté. Dans les parties, au contraire, où la domination grecque avait prévalu, ces villes recevaient le nom d'autonomes, c'est-à-dire, qui se gouvernent par leurs propres lois.

Au reste, ce morcellement de la nation est une conséquence naturelle de la manière dont la Péninsule est sillonnée par des barrières de montagnes qui suffiraient à former les frontières d'États indépendants. « Ce caractère, » dit M. Romey, loin d'être indifférent à l'histoire de ses destinées, en est peut-être l'explication et la clef. « C'est ce caractère qui les a déterminées en grande partie, et c'est là, sans nul doute, qu'il faut chercher la cause au moins principale, qui, de tout temps, a tenu l'Espagne éloignée d'une constitution nationale unitaire, et, par une invincible tendance naturelle, l'a portée au morcellement et à l'individualisme provincial. » Quand les Celtes ou Gaulois, car César dit qu'ils formaient la même race (*), eurent franchi les Pyrénées, ceux qui s'établirent sur les bords de l'Ibérus prirent le nom de Celtibères. Tout le bassin où coulent ce fleuve et ses affluents, à l'exception toutefois du pays habité par les Vascons, et du littoral de la Méditerranée,

(*) César, de Bello gallico, l. II. Qui ipsorum linguâ Celtæ, nostrâ vero Galli vocantur.

née occupé par des colonies grecques, prit le nom de Celtibérie (*). Cette grande partie de la Péninsule se subdivisait elle-même en une foule de petits peuples, comme les Édétains, les Ausétains, les Ilercavons, les Ilergètes. Quelques auteurs veulent même y faire entrer les Pélandones, les Numantins et les Arévaques, dont le pays n'est pas dans le bassin de l'Èbre, mais bien près des sources du Duero.

A l'endroit où les Pyrénées séparent l'Espagne de la France, la côte septentrionale de la Péninsule forme un angle rentrant : c'est le fond du golfe de Biscaye. Les Celtes qui s'établirent le long de ce rivage le nommèrent *Kent-Aber* (**): le coin de l'onde; ce qui les a fait appeler Cantabres. Suivant plusieurs auteurs, la Cantabrie s'étendait non-seulement le long de la côte d'Espagne, mais elle se prolongeait encore sur celle de France. Les Cantabres se subdivisent en Austrigons, Caristes et Vardules.

En suivant la chaîne de montagnes qui règne tout le long de cette mer, on la trouve habitée par les Astures. Ce nom décele encore son origine celtique: *as-thor* (***) signifie hautes montagnes.

Cette chaîne se termine à l'extrémité de l'Espagne par un long promontoire que les Romains avaient ap-

pelé *finis terræ*, nom qu'il conserve encore. Les Celtes l'avaient appelé *Ar-ot-aber* (*): sur la rive, ou au bout de la rive de l'onde; et, comme le constate Strabon (**), les habitants de ce promontoire en avaient reçu le nom de Arotèbres, qui, avec le temps, s'était changé en celui d'Artabres.

Une rivière, nommée encore aujourd'hui le *Sil*, descend des Asturies; elle va se jeter dans le Minho. Soit qu'on ait appelé *Zili* les populations qui vivaient sur les bords du Sil, soit qu'il ait existé en cet endroit une ville de ce nom, on a conservé des médailles antiques sur lesquelles on déchiffre ce mot. Les hommes de race galliche, qui vinrent s'établir en cet endroit, prirent le nom de *Gall-Zili*, Gaulois du Sil. Les Romains en ont fait, par euphonie, celui de *Gallæci* et *Gallaici*; ce sont les Galiciens de nos jours.

Entre le Minho et le Duero, sur les bords du Léthé, on trouve les *Gallaici-Braccari*. Il faut se rappeler que la Gaule avait été séparée par les Romains en deux grandes divisions. La Gaule qui, se conformant aux coutumes latines, portait la toge, était appelée *Gallia togata*. L'autre partie, qui avait conservé son ancien costume, était nommée *Gallia braccata*, du mot celté *braig*, haut-de-chausses. Les Gallaïques-Braccari étaient donc les Gallaïques à hauts-de-chausses.

En remontant le cours du Durius, on trouve les Vaccéens, puis les Arévaques et les Pélandones. Ces derniers occupaient les montagnes qui s'élèvent entre la source de ce fleuve et le bassin de l'Èbre.

La Lusitanie s'étendait depuis les bords du Duero jusqu'à l'endroit où la Guadiana tombe dans la mer. Elle remontait, dans l'intérieur de la Péninsule, le long des rives du Tage et de la Guadiana.

Les montagnes qui séparent le bassin du Durius de celui du Tage étaient occupées par les Véttons. Depuis la

(*) Masdeu, et après lui M. Depping, ont soutenu que les Celtes étaient entrés en Espagne par le midi, en s'avancant du sud vers le nord. Nous ne discuterons pas cette opinion. Elle nous paraît une de ces thèses paradoxales que quelques personnes aiment à jeter en avant pour y faire briller toute la finesse et toute la subtilité de leur esprit.

M. Depping voudrait aussi restreindre la Celtibérie à un petit district placé vers la source du Tage. Mais cette restriction ne saurait s'accommoder avec tout ce que les auteurs anciens ont écrit de cette grande division de la Péninsule.

(**) *Kent* coin, angle. Le comté de *Kent* en Angleterre est ainsi appelé parce qu'il a la forme d'un coin. Coret de la Tour d'Auvergne, *Origines gauloises*.

(***) *As* haut, *thor* montagne.

3° Livraison. (ESPAGNE.)

(*) *Ar* sur, *ot* rive, *aber* onde.

(**) *Nostræ ætatis homines Artabros Arotèbras vocant, litteris permutatis.*

frontière de la Lusitanie jusqu'à la source du Tage, le pays était habité par les Carpétains. Dans les plaines qui avoisinent la rive gauche et près de son embouchure, on trouve les *Celtici*; peut-être faudrait-il lire *Celtiaci*, et traduire par le mot de *Celt-ac'h*, les Celtes de la plaine. Ce qu'il y a de certain, c'est que Pline met non loin de cet endroit la ville de *Celtiaca*, qui, évidemment, est la ville des *Celt-ac'h*.

En suivant le bord de la mer, et en descendant vers le midi, on arrive au promontoire que les Grecs avaient nommé *Cyneo*s, le coin. Il était habité par les *Cynètes*.

Les bords de l'Ana et toute la vallée du Bétis appartenaient aux Tartesses, Turditains ou Turdules. Seulement, près des sources de l'Ana, se tenaient les Orétains. Le rivage méridional de la Péninsule, depuis la baie de Gadès jusqu'au promontoire de Dianium, était peuplé de colonies phéniciennes. Ses habitants se nommaient les Bastules-Phéniciens, *Bastuli-Pœni*. Au cap de Dianium, on rentrait dans la Celtibérie.

Quand, après la première guerre punique, les Carthaginois et les Romains se partagèrent la Péninsule, ils la divisèrent en Espagne citérieure et en Espagne ultérieure. La citérieure, qui échet aux Romains, ne comprenait que le pays qui s'étend entre l'Ebre et les Pyrénées. L'ultérieure embrassait tout le reste. Dès que les victoires du premier Scipion l'Africain eurent chassé les Carthaginois de la Péninsule, les limites de la citérieure furent de fait reculées vers le midi; on y comprit toute la Celtibérie, le pays des Arévaques et celui des Vaccéens.

Plus tard, lorsque César-Auguste fut resté seul maître de l'empire, il divisa l'Espagne en trois provinces: la Tarraconaise, la Bétique et la Lusitanie. La Bétique ou province sénatoriale se forma du pays des Bastules-Phéniciens jusqu'au cap Charidème (*) seulement; de toute la vallée du Bétis et d'une partie de la rive gauche du

fleuve Ana. Les deux autres provinces, appelées impériales, parce qu'Octave s'en réserva spécialement l'administration, étaient la Lusitanie, dont les anciennes limites ne furent pas changées, et la Tarraconaise, qui avait pour chef-lieu la ville de Tarragone, et qui, comprenant tout le reste de la Péninsule, s'étendait depuis le pied des Pyrénées jusqu'au promontoire des Artabres; depuis Rosas jusqu'au cap Charidème.

Voilà quelles étaient les principales régions de l'Espagne. Elles se partageaient encore en une foule de subdivisions; mais la connaissance de celles-ci ne peut être de quelque utilité que lorsqu'on veut faire une étude toute spéciale des antiquités de la Péninsule.

Des différentes langues parlées en Espagne. — Au commencement du huitième siècle, dix langues étaient étudiées en Espagne. Il est vrai qu'on rangeait dans ce nombre le chaldéen, l'hébreu, le grec et le latin, qui pouvaient, dès cette époque, être classés parmi les langues savantes. Il faut aussi retrancher l'arabe, qui n'était vulgaire que par suite de l'occupation des Maures, et qui n'était pas propre à la Péninsule. Mais, selon Luitprand, il en serait encore resté cinq: c'étaient l'ancien espagnol, le cantabre, le celtibérien, le valencien et le catalan. Dans ces différents dialectes, peut-on retrouver quelque chose de l'ancien idiome du pays? Quel est celui qu'ont parlé les populations aborigènes? Déjà, du temps de Strabon, il eût été bien difficile de décider la question. Il y en avait plusieurs distincts, assujettis chacun à des formes régulières. Les Turditains, qui passaient pour les plus savants de l'Ibérie, possédaient des ouvrages écrits en vers, et ils se vantaient d'avoir des annales qui remontaient à six mille ans. Qu'est-il resté de cette langue des Turditains? De courtes inscriptions en caractères indéchiffrables, découvertes sur des ruines antiques, sur quelques médailles, ont donné lieu à bien des dissertations; on s'est efforcé de les interpréter. On croit y être parvenu. Cependant

(*) Le cap de Gata.

on n'a pas même la certitude d'avoir deviné la valeur des lettres qui les composent. L'opinion la plus généralement admise est que la langue basque ou *escuaraz* est celle des anciens habitants. On croit qu'elle s'est conservée presque pure de tout mélange, malgré les vicissitudes qu'a subies la Péninsule. Une des circonstances qu'on invoque, et peut-être aussi une de celles qui doivent avoir le plus d'influence pour décider la question, c'est que les noms de beaucoup de villes qui existaient avant la domination romaine, se composent de mots encore en usage chez les habitants de la Biscaïe (*).

Si cela ne paraît pas suffisant pour prouver que cet idiome était celui des anciens habitants, au moins les formes de sa grammaire, qui n'ont aucune analogie avec celles des dialectes modernes, attestent sa haute antiquité. Il procède d'une manière toute particulière et excessivement compliquée. Pour exprimer les difficultés qu'il offre aux étrangers, les Basques disent que le diable est resté sept ans dans leur pays sans pouvoir en apprendre la langue.

Ses noms, ses adjectifs, n'ont qu'un seul genre, et cependant il possède à lui seul plus d'articles que le français, l'anglais, l'italien et l'espagnol réunis. Il en compte huit qui ne s'emploient pas indifféremment. Il faut les choisir selon que le sujet est actif ou passif,

(*) *Uria* ou *Uiria*, ville des eaux; *ur* eau, *iria* ville. *Basturia*, ville abondante en eaux; *bast* suffisant, *ur* eau, *iria* ville. *Iliberri*, ville neuve; *ili* peuplade, *berri* nouvelle. Il serait facile de multiplier ces exemples à l'infini; mais ceux-ci peuvent suffire, et nous nous bornerons à ajouter que les indications données par ces étymologies sont toutes exactes. Il y avait deux villes du nom d'*Uria*, toutes deux auprès de rivières. *Basturia* était dans le pays où circule l'*Anas*. Strabon désigne cet endroit comme ayant beaucoup de sources. Nous dirons enfin, quoique cela s'écarte un peu de notre sujet, que le joli nom d'*Elvire* s'est formé du mot d'*Iliberri* au moyen des transformations suivantes : *Eliberria*, *Elberria*, *Elbirra*.

selon que la phrase exprime une négation ou une proposition affirmative (*).

En n'en comptant que huit, c'est encore faire grâce des articles *ec* et *aco* dont on fait usage dans le dialecte de la province d'*Alava*. Quant aux verbes, ils sont tellement compliqués qu'on ne peut essayer d'en donner une idée sans entrer dans des détails qui n'offriraient ici aucun intérêt. Mais on peut cependant signaler une singularité de ce langage. Les noms n'ont pas de genre; mais les verbes sont masculins ou féminins, selon qu'on s'adresse à un homme ou à une femme.

Le basque diffère donc des autres langues par le nombre de ses articles, par les modes compliqués de ses verbes, par sa construction, qui rejette toujours l'article après le nom, et

(*) L'article en basque se pose toujours après le nom, et même après l'adjectif qui le suit : *Guizon* homme; *Guizon-a*, homme le; *Guizon-on-a*, homme-bon-le.

L'article *a* s'emploie lorsque le nom auquel il se rapporte est sujet d'un verbe neutre ou passif. Dans ces phrases : l'homme tombe, l'homme est aimé, on mettra *guizon a*.

Lorsque le verbe est actif, il faut se servir de l'art. *ac* : *Guizon ac*.

Lorsque la phrase est négative, il faut se servir de l'art. *ic*. Dans cette phrase : il n'y a pas d'homme, on mettra *guizon ic*.

Si dans ce cas le nom est terminé par une voyelle, comme *buru*, jugement, on emploie l'art. *ric* : *buru ric*.

Dans les phrases qui expriment un rapport de propriété, comme la maison de l'homme, on se sert du mot *arena*, qui est le génitif de l'art. *ac* : *guizon arena*; mais si ce n'est pas un rapport de cette nature qu'on veut exprimer; si on veut dire : Il est mécontent de l'homme, on emploiera les articles *az* ou *arenaz*. On dira *guizonaz* ou *guizon arenaz*.

Lorsque le sens indique une provenance, une descendance, comme le fils de l'homme, il faut se servir de l'art. *ez*. *Guizon-ez*. Dans ce cas, lorsque le nom se termine par une voyelle, l'article *ez* se contracte en *z*; ainsi les conséquences du jugement, on traduira ce dernier mot par *buruz*.